



BAREME DES HONORAIRES

GESTION LOCATIVE

A la charge du bailleur et du locataire

- Frais de visite, constitution du dossier, rédaction de bail : **10 €/TTC/m²**
- Etat des lieux : **3 € /TTC /m²**
- Frais d'entremise et de négociation : **100 € HT soit 120 € ttc**
- Frais de gestion : **6% HT** sur toutes les sommes quittancées (majorées de la TVA en vigueur **20 %**)
- Assurance loyers impayés : **2,5 % HT**

LOCATION SAISONNIERE

A la charge du bailleur

- **28 % TTC** avec mise à disposition du linge (Azurkeys fournit le linge)
- **25 % TTC** sans mise à disposition du linge (le propriétaire fournit le linge)

TRANSACTION

A la charge du vendeur

VENTE D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	
Appartements, maison, et immeubles à usage d'habitation	6 %
Parking, garage	10 %

Barème tarifaire disponible sur notre site, ou sur simple demande par e-mail contact@azurkeysproperties.fr, courrier, téléphone ou depuis la rubrique contact.

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans la transaction immobilière. Les honoraires toutes taxes comprises (TTC) sont la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat ;